

# SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

\*\*\*\*\*  
Séance du 07 mars 2019  
\*\*\*\*\*

N° 2019 - 05

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	15	L'an deux mil dix-dix-neuf, le 07 mars à 09 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
<b>Présents :</b>	8	
<b>Votants :</b>	10	
<b>Nombre de voix :</b>	15	
<b>Date de la convocation :</b>	28 février 2019	

**Présents :** MME. BAREGES, MM. BERTELLI, BOURDONCLE, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE (pouvoir de M. REGAMBERT), RESONGLES (pouvoir de M. TOURREL) et WEILL.

**Absents excusés :** MM. ALAZARD, BONSANG, MOLLE, SAZY et VALETTE.

**Assistait à la séance :** M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

### **OBJET : Personnel du Syndicat - Actualisation des effectifs**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n°2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la Fonction Publique Territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

Monsieur le Président propose l'actualisation des effectifs du Syndicat ci-dessous :

Libellé emploi	Cadre d'emploi	Grade actuel de l'agent en poste	Poste pourvu	Poste non pourvu	Durée temps de travail
Direction	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur Principal	1		TC
Secrétariat Comptabilité	Adjoint Administratifs Territoriaux	Adjoint Administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1		TP 28/35 <sup>e</sup>
		Adjoint Administratif	1		TC

Libellé emploi	Cadre d'emploi	Grade actuel de l'agent en poste	Poste pourvu	Poste non pourvu	Durée temps de travail
Conducteur SPL	Agents de maîtrise territoriaux			1	TC
Conducteur SPL	Adjoints Techniques territoriaux	Adjoint Technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	4		TC
		Adjoint Technique	2		TC
Agent d'accueil déchèterie de Montaigu	Adjoints Techniques territoriaux	Adjoint Technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1		TNC 21/35 <sup>e</sup>
TOTAUX			10	1	

\*  
\*\*

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le tableau des effectifs du Syndicat Départemental.

Fait et délibéré le 07 mars 2019

Le Président,  
Michel WEILL

